

Consultation sur le projet de plan de développement durable du Québec

Présenté par
Lise D'Auteuil, coordonnatrice

Écolo Vallée & Mitis est un organisme environnemental qui a été fondé en juin 1990. Il est né de l'initiative d'un groupe de citoyens du milieu qui était préoccupé par les divers problèmes environnementaux de même que désireux d'améliorer la qualité de vie et de l'environnement des matapédiens et depuis avril 2003, des mitissiens.

Notre mission, c'est l'amélioration de la qualité de l'environnement par un ensemble d'interventions, la sensibilisation et l'éducation de la population au respect de leur milieu de vie dans La Matapédia et La Mitis.

Le conseil d'administration est composé de 7 membres dont 3 provenant du territoire de la MRC de La Matapédia, 3 de La Mitis et un membre coopté.

Nous avons œuvré à ce jour en :

- **Gestion des matières résiduelles** : Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et valorisation (compostage); activités de sensibilisation et d'éducation.
- **Protection des rives et du littoral des lacs et des cours d'eau** : Sensibilisation, informations ainsi que des activités de renaturalisation des rives et des littoraux auprès des propriétaires riverains privés et publics.
- **Sensibilisation aux alternatives aux pesticides.**
- **Sensibilisation, information et éducation sur l'environnement en général** : Promotion d'alternatives écologiques.

Nous siégeons en tant que membre du CA sur plusieurs table dont celle du CRE-BSL, le comité de bassin versant de la rivière Matapédia et bien d'autres en tant que représentant d'un organisme en environnement.

Nous choisissons au même titre que le CRE-BSL, la version bonifiée de la définition « du développement durable » et nous appuyons également leur mémoire. Pour ce qui est des 14 principes retenus par le projet de loi, nous versons dans le même sens que le CRE-BSL à savoir d'en ajouter 3 autres que je ne nommerai pas ici (voir mémoire du CRE-BSL) qui sont à notre avis primordial.

Nous sommes heureux que le gouvernement du Québec mette en place un plan de développement durable. Cet outil qui est à se bâtir avec l'aide des CRE du Québec et d'autres collaborateurs qui sont au fait des enjeux environnementaux depuis longtemps, **nous l'espérons**, fera avancer et aidera le Québec à être un exemple pour d'autres pays en matière de respect pour ce coin de planète. Nous pourrons dire alors avec fierté que nous brillons parmi les meilleurs. Nous sommes conscients que les enjeux ne seront pas faciles, que chacun (gouvernements à tous les niveaux, entreprises, citoyens, ...) devra y mettre du sien et **surtout y croire**.

Vous mentionnez dans votre document, « la participation de la société civile est essentielle au succès d'une telle démarche (p. 13) » et « la connaissance est un outil privilégié permettant de susciter l'adhésion aux valeurs et aux principes du développement durable et de prendre des décisions éclairées (p. 28) ». En effet, **la sensibilisation et l'éducation de la population seront crucial, devra être constante, des plus transparente et précise dans la mesure du possible.** Bien souvent la population s'implique quand il y a un problème qui les interpelle directement (contamination de l'eau potable, mise en place d'usine ou de structure avec risque de pollution élevée pour l'environnement et leur santé, etc) et rarement autrement. Le développement durable doit s'effectuer dans la mesure du possible en amont des problématiques environnementales sérieuses.

Comme le mandat de notre organisme est d'éduquer et de sensibiliser la population sur les différentes problématiques en environnement tout en étant soucieux du développement durable, nous souhaitons ardemment contribuer à ce projet en étroite collaboration avec les CRE et tous les autres organismes environnementaux.

Nous sommes en mesure de réaliser depuis longtemps que notre travail qui est de nature « plus terrain et local » interpelle directement les gens et contribue ainsi, à faire avancer la vision de ce milieu dans une perspective environnementale et de développement durable.

À ce jour, l'ensemble des groupes locaux du Québec a accompli beaucoup au niveau de la protection de l'environnement et en développement durable, avec la majorité du temps très peu de moyens financiers. Nous demandons et insistons depuis longtemps, d'être reconnu par les instances gouvernementales en haut lieu, pour le travail que nous accomplissons localement afin de recevoir un financement adéquat. Nous ne demandons pas des sommes exorbitantes, mais un revenu qui permette à un organisme d'être viable et actif, avec une permanence à temps plein pour un équivalent minimal de 40 semaines annuellement, au même titre que bien d'autres organismes communautaires du milieu présentement. Nous souhaitons prendre part à ce vaste projet mais avec des moyens financiers équitables.

Nous vous remercions de nous permettre de pouvoir s'exprimer et espérons que nos recommandations, vous aideront dans la mise en place de la politique.